

Conseil Municipal du 28 mars 2018

L'an deux mil dix huit et le 28 mars à 20h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Bernard LECARPENTIER, Maire.

Étaient présents : M. Bernard LECARPENTIER, maire
Mmes MIETTE & GRZELCZYK, MM. JURADO & PANEL, Adjoint,
Mmes ANGUIS, LE MOINE, LEFRANCOIS
MM. ALLASSAN, GRANCHER, MOIREAU, Conseillers.

Absent excusé : Mme PETAT, (pouvoir à Mme GRZELCZYK)
M. LEMARCIS (pouvoir à Mme MIETTE)

Absent :

A été nommé secrétaire : M. GRANCHER

Approbation du procès-verbal de la séance du 21 février 2018 : à l'unanimité

17. école - rétablissement de la semaine de 4 jours

Considérant les intérêts des élèves de la commune,

Après avis du conseil d'école en date du 20 mars 2018,

En considération de l'intérêt tout particulier que présente le **rétablissement de la semaine de 4 jours**,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- d'émettre un avis favorable au rétablissement de la semaine de 4 jours